



Favoriser la rupture conventionnelle du cdi

Par **Matthieu33**, le **10/03/2011** à **10:15**

Bonjour,

Je viens chercher des conseils afin que mon patron accepte une rupture conventionnelle de mon CDI. Cela fait un an que je suis dans cette entreprise.

Les seuls arguments que j'ai trouvés témoignent de mon mal être mais mon patron n'est pas très "humain".

Donc si vous avez des arguments passes-partout où il pourrait trouver intérêt à ce que je quitte l'entreprise.

Je sors à l'instant de l'inspection du travail, et la seule chose qui m'ont donné c'est un document qu'ils ont imprimé sur le site du ministère... Ce que j'aurais pu faire moi-même.

Merci d'avance.

Par **DSO**, le **10/03/2011** à **18:47**

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas imposer une rupture conventionnelle à votre employeur.

Il ne s'agit pas d'une question d'arguments mais de volonté.

Cordialement,
DSO

Par **Matthieu33**, le **10/03/2011** à **19:12**

Je sais bien que je ne peux l'imposer mais on peut quand même emmener cela d'une certaine façon afin de faciliter le dialogue.